

AGENCE NATIONALE D'EXECUTION ET DE SUIVI DES PROJETS (ANESP)

Acquisition de cinq (5) véhicules 4*4

AAO N° : 003/CPMP-ANESP/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans www.armp.mr.
 2. L'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de véhicules, Les véhicules seront livrés au siège de l'Agence à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas quarante-cinq (45) jours à partir de la date de notification du marché.
 3. L'Agence Nationale d'Exécution et Suivi des Projet (ANESP) sollicite des offres sous plis fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de cinq (5) véhicules, en **deux lots distincts** ; les variantes ne seront pas prises en considération.
 4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
 5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
 6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale de l'Exécution et Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Gandhi, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.
 7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé deux marchés comparables en nature et en volume durant les trois dernières années (2020, 2021, 2022), Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnu, ne seront pas prises en considération ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, certifié par un expert-comptable agréé, durant les trois dernières années, d'un montant équivalent à : **9 000 000 MRU** Ou son équivalent en monnaies librement convertibles. En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 70 % de ce critère.
 - Une ligne de crédit égal à **4 000 000 MRU PAR LOT** ;
 - S'engager à garantir chaque véhicule pendant au moins une année ou pour un parcours de **50.000 Kms**
 - Fournir l'Autorisation du fabricant ;
- Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après l'Agence Nationale de l'Exécution et Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Gandhi, à Nouakchott, à compter du

04/10/2023, contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de **3.000 MRU (trois-mille)** au Trésor Public, La copie de la quittance de paiement est jointe à l'offre.

9. Les offres devront être rédigées en langue **française** et devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics, de l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) – TVZ ILOT V LOT N°82 ; , Adresse mail : cpmpanesp@gmail.com** Nouakchott, Mauritanie au plus tard **le 19/10/2023 À 11 heures TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, **le 19/10/2023 À 11 heures 30 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : à Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics – ANESP (CPMP – ANESP), **TVZ ILOT V LOT N°82 ; GSM : 46 52 12 24, Adresse mail : cpmpanesp@gmail.com** Nouakchott, Mauritanie.
10. Les offres doivent comprendre, une garantie de l'offre d'un montant de **Cinquante Mille Ouguiyas (50 000 MRU) par lot valables 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

